

## **48<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent**

*Bonn, Allemagne, 23 – 24 octobre 2018*

UNEP/CMS/StC48/Doc.17

### **SYNERGIES ET PARTENARIATS**

*(au 13 septembre 2018/ préparé par le Secrétariat)*

#### **Résumé :**

Le présent document souligne le travail accompli en coopération avec les principales parties prenantes, notamment des Conventions relatives à la biodiversité et des organisations internationales, conformément à la Résolution 11.10 (Rev. COP12) sur le thème *Synergies et partenariats*.

Il donne un aperçu, au mois de septembre 2018, de l'état des activités entreprises depuis la douzième Réunion de la Conférence des Parties tenue en octobre 2017 à Manille, et qui contribuent également à réaliser divers objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023.

De plus amples détails sur le travail interinstitutions du Secrétariat sont présentés dans le document UNEP/CMS/StC48/Doc.14 intitulé «Mise en œuvre du Programme de travail du Secrétariat pour la période triennale 2018-2020».

## Contexte

1. À sa 12<sup>e</sup> réunion (COP12) qui s'est tenue à Quito en octobre 2017, la Conférence des Parties à la CMS a adopté la Résolution 11.10 (Rev.COP12) sur le thème *Synergies et partenariats*. Le présent document donne un aperçu des progrès réalisés dans sa mise en œuvre.

## Promotion des questions d'intérêt pour la CMS dans le système des Nations Unies

### *Programme de développement pour l'après 2015 et objectifs de développement durable (ODD)*

2. Le Secrétariat a participé au Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable qui s'est tenu du 9 au 18 juillet 2018 et s'est employé à mieux faire connaître les liens entre le développement durable et la conservation de la faune sauvage d'une part et la Déclaration de Manille adoptée par la COP12 d'autre part.

### *Processus et initiatives dans le cadre de l'ONU Environnement*

3. Au nom de la famille CMS, le Secrétariat a participé à la définition ainsi qu'à la mise en œuvre d'un projet du PNUÉ visant à améliorer les synergies entre les conventions relatives à la biodiversité et a coordonné les contributions à cet égard. Une composante de ce projet porte sur la préparation d'activités permettant de simplifier et d'amplifier les messages sur la biodiversité, en particulier à l'horizon 2020. Le Secrétariat a assisté à la première réunion des responsables de la communication des Secrétariats des conventions relatives à la biodiversité et de l'ONU Environnement et prévoit de participer à leur deuxième session en marge de la COP13 de Ramsar du 21 au 29 octobre 2018 à Dubaï.
4. Le Secrétariat a pris part à la troisième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA3) du 4 au 6 décembre 2017 à Nairobi afin de promouvoir les contributions de l'ordre du jour de la COP12 de la CMS au thème principal de la réunion de l'UNEA, « *Vers une planète sans pollution* », ainsi que les résultats du Petit-déjeuner de dialogue sur le leadership organisé en coopération avec l'ONU Environnement juste avant la COP12 à Manille. L'événement a réuni des chefs de gouvernements, des dirigeants du secteur privé et d'entités non gouvernementales qui ont discuté de l'impact négatif de la pollution sur la faune sauvage et les écosystèmes, en particulier les déchets marins, la pollution par les pesticides et le plomb.

## Promotion des synergies avec d'autres Accords multilatéraux sur l'environnement (AME)

### *Groupe de liaison des conventions relatives à la biodiversité*

5. Les membres du Groupe de liaison des conventions relatives à la biodiversité ont organisé conjointement un événement intitulé « *La Planète vivante — le fondement du développement durable* », qui s'est tenu en marge du Forum politique de haut niveau sur le développement durable de 2018. L'événement s'adressait aux représentants des Parties et a) a souligné l'importance cruciale de la biodiversité et des écosystèmes sains pour les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030; b) a démontré comment l'application de ces conventions relatives à la biodiversité contribue à la mise en œuvre et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ; et c) a mis en évidence la complémentarité et les synergies entre les conventions à cet égard.
6. La treizième Réunion du Groupe de liaison des conventions relatives à la biodiversité aura lieu en septembre 2018 à Rome.

*Accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la biodiversité*

7. Entre-temps, les relations se sont poursuivies individuellement avec des représentants de conventions relatives à la biodiversité et avec d'autres AME par la mise en œuvre de plans de travail conjoints et l'amélioration des synergies dans la mesure du possible.
8. Le Secrétariat a participé à la deuxième réunion de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre de la Convention sur la biodiversité (CBD) du 9 au 13 juillet 2018 à Montréal (Canada) en vue de promouvoir la collaboration actuelle et future, en particulier en ce qui concerne la préparation du Cadre sur la biodiversité de l'après 2020.
9. Dans le contexte du Programme de travail conjoint CMS/CITES pour 2015-2020, les deux Secrétariats planifient la première Réunion des États de l'aire de répartition de l'Initiative conjointe CMS-CITES pour les carnivores d'Afrique (ACI) qui se tiendra du 5 au 8 novembre 2018 à Bonn, en Allemagne. La réunion regroupera pour la première fois tous les États de l'aire de répartition concernés par l'ACI dans le but de fixer des priorités et de tracer la voie à suivre pour la mise en œuvre des décisions et mesures que les deux Conventions ont adoptées pour les quatre espèces de carnivores d'Afrique, à savoir le lion d'Afrique (*Panthera leo*), le guépard (*Acinonyx jubatus*), le léopard (*Panthera pardus*) et le lycaon (*Lycaon pictus*).
10. Il est proposé de réviser le Plan de travail conjoint CMS-CBD 2016-2018 à l'issue de la COP14 de la CDB qui se tiendra du 10 au 22 novembre 2018 en vue de mieux orienter les futurs travaux conjoints pour la préparation de la COP13 de la CMS et la COP15 de la CDB en 2020.
11. De même, il est proposé de prolonger à la période 2018-2020 le Plan de travail conjoint CMS-Ramsar 2015-2017, qui a été adopté par la 45<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de la CMS en 2016 et par la 53<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de Ramsar en 2017, afin de consacrer plus de temps à sa mise en œuvre. En 2020, un examen complet de la mise en œuvre doit être entrepris pour servir de base à l'élaboration d'un nouveau plan de travail conjoint conforme aux nouveaux objectifs pour la biodiversité de l'après 2020.

Renforcement de la collaboration existante avec d'autres organisations intergouvernementales (OIG) et la société civile

12. Le Secrétariat a renouvelé ses engagements envers des OIG et la société civile par des contacts réguliers, des réunions ou des appels téléphoniques, afin d'examiner les progrès des collaborations en cours et d'échanger des informations sur les questions émergentes.
13. La CMS a continué de bénéficier de l'appui de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) dans la mise en œuvre des mémorandums d'accord et initiatives sur les espèces, ainsi que dans le fonctionnement de divers processus et groupes de travail scientifiques.
14. Le Secrétariat a conclu un partenariat officiel avec la Fondation Born Free. Un accord connexe a été signé à la troisième réunion du Comité de session du Conseil scientifique qui s'est tenu du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2018.

15. En vue de mettre en œuvre les dispositions de la Résolution 11.10 (Rev.COP12), le Secrétariat a publié la Notification 2018/008 le 3 août 2018 pour inviter les Parties, d'autres gouvernements, les organisations de la société civile (OSC) et les ONG à examiner la relation entre la famille CMS et la société civile et à formuler des recommandations à ce sujet, spécifiquement sur :
- les mécanismes qui faciliteront le travail rendu possible par les OSC et des ONG afin qu'il en soit fait formellement et systématiquement rapport dans toute la famille de la CMS et qu'il soit examiné par les Parties et les organes directeurs des accords de la Famille CMS;
  - les modèles pour une implication accrue des OSC et des ONG dans les processus de la CMS; et
  - les modalités d'un engagement stratégique plus poussé avec les OSC et les ONG pour fournir une expertise en matière de mise en oeuvre et de renforcement des capacités.
16. Le 13 septembre 2018, le Secrétariat a reçu des contributions des Gouvernements australien et polonais et de Wild Migration également au nom de BirdLife International, OceanCare et Wildlife Conservation Society. Toutes les soumissions ont été compilées dans le document UNEP/CMS/StC48/Inf.4, telles qu'elles ont été reçues, avec une traduction de courtoisie dans les langues officielles.

#### *Coopération dans le cadre de la JMOM*

17. À la suite de la conclusion de l'accord entre la CMS, l'AEWA et Environment for the Americas en marge de la COP12, la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM) est désormais célébrée comme une seule campagne mondiale deux fois par an, les deuxièmes samedis de mai et d'octobre. La JMOM vise à atteindre un public plus large et à amplifier son message en faveur de la conservation des oiseaux. La campagne unifie les principaux couloirs d'oiseaux migrateurs de la planète ou voies de migration, à savoir la voie de migration d'Afrique-Eurasie, la voie de migration Asie de l'Est-Australasie et les voies de migration des Amériques. La CMS, l'AEWA et Environment for the Americas ont travaillé en étroite collaboration pour créer cette vision commune. À cet effet, Susan Bonfield, Directrice exécutive d'Environment for the Americas, a assisté à la première réunion du Groupe de travail de la CMS sur les voies de migration des Amériques, à laquelle elle a présenté la JMOM et les efforts actuels dans le cadre de sa composante sur les voies de migration des Amériques.

#### Action requise :

Le Comité permanent est invité à :

- a) Prendre note du présent document, faire des observations puis donner des orientations, le cas échéant, au Secrétariat ;
- b) Approuver l'extension des Plans de travail conjoints de la CMS avec Ramsar et la CDB.